

Note méthodologique : révision des séries des mouvements de main-d'œuvre (MMO) 12 juillet 2023

À l'occasion de la publication des données portant sur le 1^{er} trimestre 2023, les séries de mouvements de main-d'œuvre sont révisées. Plusieurs modifications sont apportées :

1. Les séries trimestrielles de mouvements de main-d'œuvre sont désormais disponibles depuis 2017 selon un découpage sectoriel plus détaillé, portant sur quinze secteurs d'activité contre trois précédemment. Ces séries détaillées sont disponibles pour l'ensemble des établissements (toutes tailles confondues), tandis que les séries par tranche de taille d'établissement restent diffusées suivant les trois secteurs agrégés (industrie, construction et tertiaire). L'outil de datavisualisation du site internet permet d'accéder à ces nouvelles séries en cochant la case « Quinze secteurs » avec une fréquence trimestrielle des données (figure 1) :

Figure 1 : Outil de datavisualisation RShiny : données MMO

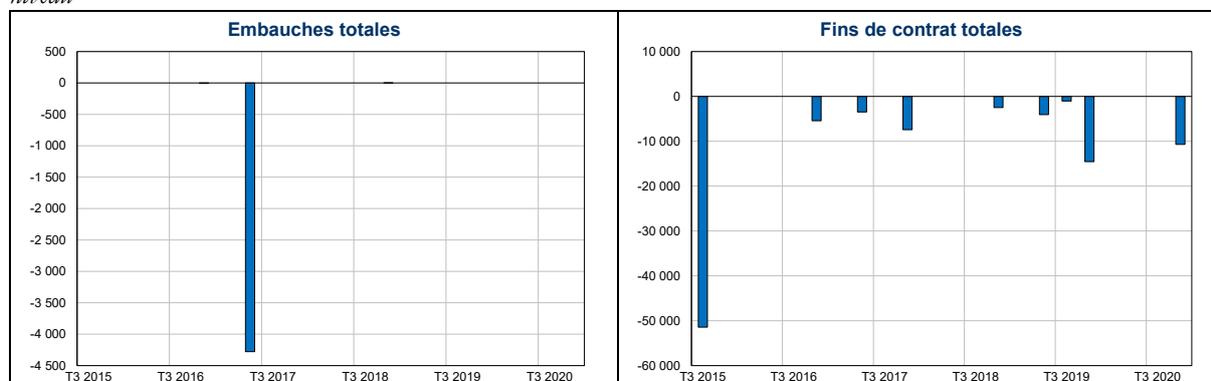


Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Sources : Dares, MMO.

2. Certaines séries sont révisées à partir de la période couverte par les déclarations sociales nominatives (DSN), *i.e* le 3^e trimestre 2015 (figures 2a et 2b). La révision la plus importante concerne les CDD arrivés à terme de plus d'un mois dans le secteur de l'information-communication au 3^e trimestre 2015.

Figures 2a et 2b : Révisions des embauches (2a – gauche) et des fins de contrat totales (2b – droite) : données brutes en niveau



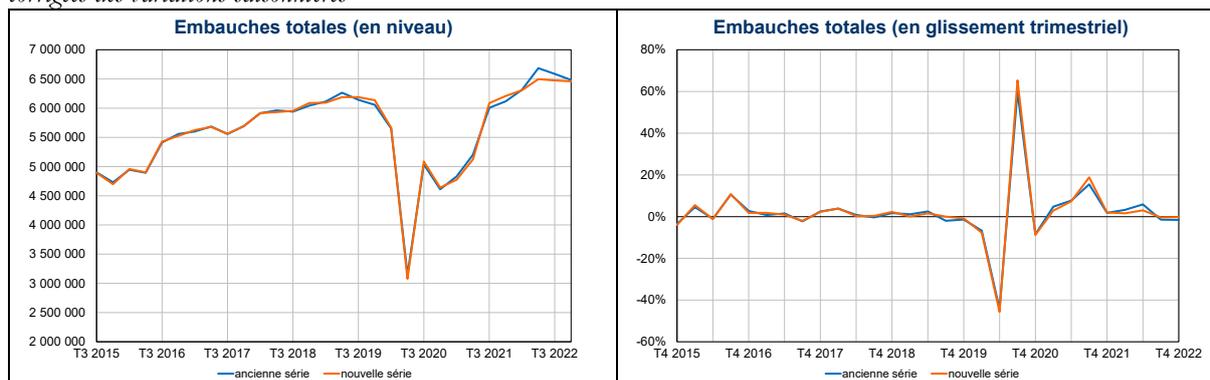
Lecture : les embauches totales (en données brutes) sont revues de 4 300 à la baisse au 2^e trimestre 2017 entre la publication des données de mouvements de main-d'œuvre portant sur le 1^{er} trimestre 2023 et celle portant sur le 4^e trimestre 2022.

Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Sources : Dares, MMO (données brutes).

3. Les modèles de correction des variations saisonnières (CVS) sont établis par sous-période. Ceux mis en œuvre sur les séries à partir du 3^e trimestre 2015, trimestre de passage des séries de mouvements de main-d'œuvre aux déclarations sociales nominatives (DSN), sont ré-estimés. D'une part, les CVS sont désormais réalisées au niveau sectoriel le plus fin, *i.e* de quinze secteurs d'activité. Les séries des secteurs agrégés sont recalculées en sommant les différentes composantes sectorielles. D'autre part, toutes les séries sont désormais désaisonnalisées avec le logiciel JDemetra+, ce qui permet notamment une amélioration de la gestion de la crise sanitaire dans les modèles de CVS (figures 3a à 4b).

Figures 3a et 3b : Révisions des embauches : en niveau (3a – gauche) et en variations trimestrielles (3b – droite) : données corrigées des variations saisonnières



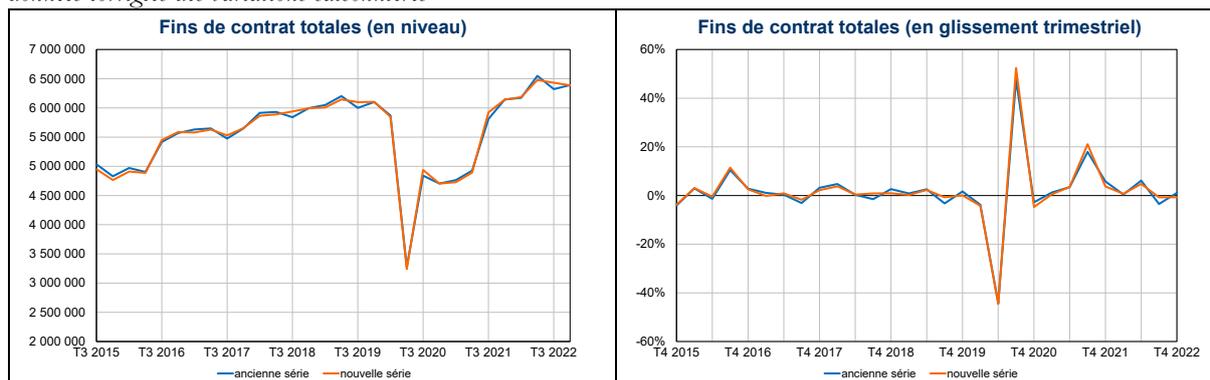
Lecture : au 2^e trimestre 2017, les embauches totales (en données CVS) s'établissent à 5 677 600 dans la publication des données de mouvements de main-d'œuvre portant sur le 1^{er} trimestre 2023 et à 5 685 900 dans celle portant sur le 4^e trimestre 2022.

Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Sources : Dares, MMO (données CVS).

In fine, la révision des variations trimestrielles en valeur absolue de la série des embauches totales (données CVS) est en moyenne de 1,1 % sur la période allant du 4^e trimestre 2015 au 4^e trimestre 2022. Les révisions sont plus marquées à partir de la crise sanitaire, *i.e* le 2^e trimestre 2020 : +1,8 % en moyenne. Elles culminent à 5,4 % lors du 3^e trimestre 2020.

Figures 4a et 4b : Révisions des fins de contrat : en niveau (4a – gauche) et en variations trimestrielles (4b – droite) : données corrigées des variations saisonnières



Lecture : au 2^e trimestre 2017, les fins de contrat totales (en données CVS) s'établissent à 5 628 900 dans la publication des données de mouvements de main-d'œuvre portant sur le 1^{er} trimestre 2023 et à 5 649 200 dans celle portant sur le 4^e trimestre 2022.

Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Sources : Dares, MMO (CVS).

La révision des variations trimestrielles en valeur absolue de la série des fins de contrat totales (données CVS) est en moyenne de 1,3 % sur la période allant du 4^e trimestre 2015 au 4^e trimestre 2022. Les révisions sont en moyenne de +1,0 % sur la période avant la crise sanitaire, *i.e* avant le 2^e trimestre 2020. Elles sont en moyenne de +1,7 % entre le 2^e trimestre 2020 et le 4^e trimestre 2022, avec en particulier des révisions lors des troisièmes trimestres (+4,7 % en 2020, +3,1 % en 2021 et +2,7 % en 2022).